

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 55
Membres absents : 23
Procurations : 12

Séance du 13 novembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 13 du mois de novembre, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 07/11/2024
Date de transmission : 18/11/2024
Date de mise en ligne : 20/11/2024

Présents :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRICH Vincent, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

Mme BACH Céline (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. CAPON Patrick (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

32^{ème} QUESTION

Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président en vertu des délégations accordées par délibérations du 15 juillet 2020 et suivantes (DELIBERATION n°2024-188)

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au Conseil des décisions prises par Monsieur le Président, sur la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2024, en application des délégations de principe accordées par délibérations du 15 juillet 2020, du 16 février 2022, du 18 mai 2022 et du 16 novembre 2022 :

Point 1-8 des délégations - Accepter les indemnités de sinistres proposées par les compagnies d'assurance et encaisser les chèques correspondants :

- Remboursement de GROUPAMA suite à un choc de véhicule contre un poteau situé Boulevard de l'Europe, pour un montant de 4 664,00€ vétusté déduite ;
- Remboursement de GROUPAMA suite à un choc de véhicule (tiers identifié) contre un poteau électrique du tram sur le Boulevard de l'Europe, pour un montant de 4 705,20 € ;
- Remboursement de GROUPAMA suite à un choc poids-lourd contre un PAV enterré pour l'indemnisation de la vétusté, pour un montant de 738,30 €.

Point 2-1-1 des délégations - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et services, des accords-cadres et leurs marchés subséquents dont le montant est inférieur à 1 000 000 € HT ainsi que toute décision concernant les modifications de ces marchés, dans la limite de 200 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature ou le mode de passation lorsque les crédits sont inscrits au budget :

- Signature d'une modification de marché public n°2 au marché d'aménagement de l'aile nord de la gare SNCF de Saint-Louis (création d'une vélo-station) - Lot n°6 : Menuiseries extérieures aluminium, avec la société OMNIVERRE, passant le montant total du marché de 33 382,74€ HT à 34 149,74€ HT, soit une incidence financière de 9,9% à la hausse ;
- Conclusion d'un marché de travaux de rénovation de la signalisation horizontale de la route du SIPES avec la société Signature Alsace, pour un montant estimatif de 28 296,41€ TTC ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un pôle de services à Hagenthal-le-Bas, avec la société Atelier G5, ayant pour objet d'acter la modification du coût prévisionnel des travaux et de fixer le forfait définitif de rémunération, passant le montant du marché de 303 729 € HT à 364 847,66€ HT ;
- Signature d'une modification de marché public n°2 au marché d'exploitation des collecteurs de transport/ ouvrages d'assainissement associés et de la station d'épuration de Sierentz avec la société VEOLIA EAU, pour prolongation du contrat, passant le montant du marché de 800 104,37€ HT à 903 420€ HT, soit incidence financière à la hausse de 12,91% ;

- Signature d'une modification de marché public n°2 au marché de surveillance, d'entretien, de contrôle des installations et des ouvrages de production d'eau potable pour Saint-Louis Agglomération (Secteur Pays de Sierentz) avec la société VEOLIA EAU, pour prolongation du contrat, passant le montant du marché de 665 105,06€ HT à 716 591,99€ HT, soit une incidence financière à la hausse de 7,74% ;
- Signature d'une modification de marché public n°2 au marché de surveillance, d'entretien, de contrôle des installations et des ouvrages de production d'eau potable pour Saint-Louis Agglomération (Secteur Porte du Sundgau) avec la société VEOLIA EAU, pour prolongation du contrat, passant le montant du marché de 486 112,66€ HT à 535 648,48€ HT, soit une incidence financière à la hausse de 10,19% ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché d'aménagement de l'aile nord de la gare SNCF de Saint-Louis (création d'une vélo-station) - Lot 8 : Menuiseries/Agencement, avec la société SIBOLD SUCCESSEURS SAS, sans d'incidence financière ;
- Conclusion d'un marché pour la fourniture et l'installation d'un portique motorisé de limitation de hauteur pour le parking du Pôle Santé de Saint-Louis avec la société Travaux Généraux de l'Ouest (T.G.O.) pour un montant global et forfaitaire de 29 808,85€ HT ;
- Signature d'une modification de marché public n°8 relatif au marché d'impressions et de reproductions de divers supports de communication de SLA pour les années 2023-2026, avec la société GYSS IMPRIMEUR, pour adjonction de prix nouveaux, sans incidence financière sur les montants minimum et maximum de l'accord-cadre ;
- Conclusion d'un marché pour l'acquisition de 249 luminaires permettant la rénovation de l'éclairage public de sites communautaires de Saint-Louis Agglomération - Lot 1 : Giratoire RD105/RD21.3 à Village-Neuf, avec la société SIGNIFY France pour un montant global et forfaitaire de 2 108,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché pour l'acquisition de 249 luminaires permettant la rénovation de l'éclairage public de sites communautaires de Saint-Louis Agglomération - Lot 2 : Giratoire du Palmrain à Village-Neuf, avec la société SIGNIFY France pour un montant global et forfaitaire de 2 574,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché pour l'acquisition de 249 luminaires permettant la rénovation de l'éclairage public de sites communautaires de Saint-Louis Agglomération - Lot 3 : Cosec de Village-Neuf et piste cyclable « Canal de Huningue » sur les bancs communaux de Village-Neuf, Rosenau et Kembs Loechlé, avec la société SIGNIFY France pour un montant global et forfaitaire de 2 116,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché pour l'acquisition de 249 luminaires permettant la rénovation de l'éclairage public de sites communautaires de Saint-Louis Agglomération - Lot 4 : ZI Nord à Village-Neuf, avec la société SIGNIFY France pour un montant global et forfaitaire de 12 912,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché pour l'acquisition de 249 luminaires permettant la rénovation de l'éclairage public de sites communautaires de Saint-Louis Agglomération - Lot 5 : ZAE Carrefour de l'Europe à Bartenheim, avec la société SIGNIFY France pour un montant global et forfaitaire de 12 114,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché pour l'acquisition de 249 luminaires permettant la rénovation de l'éclairage public de sites communautaires de Saint-Louis Agglomération - Lot 6 : ZAE rue de l'Artisanat à Kembs, ZAE de Schlierbach et ZAE Kleinfeld à Huningue, avec la société SIGNIFY France pour un montant global et forfaitaire de 7 348,00€ HT ;

- Conclusion d'un marché pour l'acquisition de 249 luminaires permettant la rénovation de l'éclairage public de sites communautaires de Saint-Louis Agglomération, lot 7 : ZAE les Forêts à Attenschwiller, ZAE mixte Haselaecker à Blotzheim, avec la société SIGNIFY France pour un montant global et forfaitaire de 7 348,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché de fourniture et de pose de menuiseries en aluminium à rupture thermique au Centre Technique de Village-Neuf, avec la société EGTIM INDUSTRIE pour un montant global et forfaitaire de 10 635,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché pour la réalisation d'une étude du contournement Hésingue/Hégenheim pour le comptage et l'analyse du trafic existant avec la société VIALIS SAEM, pour un montant global et forfaitaire de 35 555,00€ HT ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 relatif à la construction d'une déchetterie intercommunale à Blotzheim - Lot 2 : Charpente Métallique - avec la société SAS SAMSON, pour intégration de prix nouveaux et modification des quantités, passant le montant du marché de 107 000€ HT à 121 315,24€ HT, soit une incidence financière à la hausse de 13,38% ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 relatif au marché de construction d'une déchetterie intercommunale à Blotzheim - Lot 4 : Etanchéité couverture bardage, pour intégration de prix nouveaux et modification des quantités, passant le montant du marché de 272 168,31€ HT à 278 325,81€ HT, soit une incidence financière à la hausse de 2,26% ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 relatif au marché de construction d'une déchetterie intercommunale à Blotzheim - Lot 5 : menuiseries extérieures aluminium avec la société KLEINHENNY, pour intégration de prix nouveaux et modification des quantités, passant le montant du marché de 54 425€ HT à 57 439,48€ HT, soit une incidence financière à la hausse de 5,54% ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 relatif à la construction d'une déchetterie intercommunale à Blotzheim - Lot 16 : réseaux secs avec la société CREATIV TP pour intégration de prix nouveaux, passant le montant du marché de 259 904,02€ HT à 284 888,00€ HT, soit une incidence financière à la hausse de 9,61% ;
- Conclusion d'un accord-cadre pour les missions d'optimisation des équipements techniques et de la mise en œuvre du décret BACS avec la société IMAEE, pour un montant estimatif de 56 700,00€ HT et une durée ferme de quatre (4) ans, à compter de sa date de notification, non reconductible, les bons de commande étant susceptibles de varier sur la durée globale de l'accord-cadre dans les limites suivantes : Montant minimum : Sans minimum/Montant maximum : 200 000 € HT.

Point 4-2 des délégations - Décider, en qualité de bailleur, ou accepter, en qualité de preneur, de conclure, de réviser, de renouveler les baux relatifs à des biens immobiliers, à usage privé ou commercial, pour une durée inférieure ou égale à douze ans, à titre gratuit ou onéreux :

- Conclusion d'une convention de mise à disposition de la salle polyvalente de la médiathèque La Citadelle à l'association Atout Age Alsace, pour l'organisation de 3 ateliers « Bienvenue à la retraite » les mardis 1er, 8 et 15 octobre 2024, à titre gratuit ;

- Conclusion d'une convention de mise à disposition de services et de moyens à la Pépinière d'entreprises de Schlierbach avec la SARL Adam&Hermann du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2026, pour un montant de 1 068,00€ TTC du 1^{er} octobre au 31 octobre 2024, et de 1 188,00€ TTC du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025 puis de 1 308,00€ TTC du 1^{er} novembre 2025 au 30 septembre 2026 ;
- Signature d'un avenant n°4 à la convention portant autorisation d'occupation précaire du domaine privé du 17 août 2024, avec l'association Médiacycles, pour l'occupation du parking nord pour l'organisation de sessions de vélo-école, du 1^{er} octobre 2024 au 31 janvier 2025, à titre gratuit ;
- Conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public pour la vente de timbres à la médiathèque intercommunale de Sierentz avec le Président du cercle philatélique, les 9 et 10 novembre 2024, à titre gratuit ;
- Conclusion d'une convention de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services de Saint-Louis, le mardi 1^{er} octobre 2024 avec l'AAT de Saint-Louis Agglomération, à titre gratuit ;
- Conclusion de plusieurs conventions de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services de Saint-Louis, le jeudi 10 octobre 2024 et les lundis 21 octobre et 16 décembre 2024, avec la CeA à titre gratuit ;
- Conclusion de conventions de mise à disposition d'équipements sportifs de Saint-Louis Agglomération, pour 4 années scolaires, à compter du 2 septembre 2024 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2028, avec divers établissements scolaires, selon les tarifs en vigueur approuvés par délibération du Conseil de Communauté.

Montant des engagements comptables pendant la période considérée :

- 749 847,75 € en section de fonctionnement
- 397 167,26 € en section d'investissement

Le Conseil de Communauté prend acte du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président sur la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2024.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 15 novembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

